

**LISTE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE D'EYRANS**

L'an deux mille vingt-trois, le huit février,

Le Conseil Municipal de la Commune d'EYRANS dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la Présidence de M. BAILAN.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 février 2023

Présents :

M. BAILAN Bernard, M. MAURIN Pierre, M. ROUSSET Philippe, M. LORTEAU Christophe, Mme HOURDEBAIGT Dominique, M. CHARREYRE Didier, Mme DUPERRIN Sandrine, M. BENOIT Jérôme, M. DARJOUR Bruno, Mme PETIT Danielle.

Absents Excusés :

Mme ALARIC Valérie, M. TORRES Daniel, M BROUILLARD Tony, Mme JOLLY-MICHEAU Corinne, M. BOUCHERIE Frédéric.

Secrétaire de Séance : M. ROUSSET Philippe.

❖ **Adoption à l'unanimité du compte-rendu de la séance du 14 décembre 2022**

❖ **Délibérations :**

- N° 01 : DETR 2023 – Travaux de mise en conformité incendie de l'école,
- N° 02 : DSIL 2023 – Travaux de mise en conformité incendie de l'école,
- N° 03 : Honoraire architecte – Restauration de l'Eglise de Saint Pierre d'Eyrans – Travaux supplémentaire 1^{ère} tranche et 2nd tranche,
- N° 04 : Jean-Maire Guillet – Remplacement du cumulus et du meuble sous évier – Agence postale,
- N° 05 : Chronofeu – Remplacement et complément du matériel incendie,
- N° 06 : Bordeaux Termites – Contrat de lutte anti-termites,
- N° 07 : Estuaire Paysage - Taille des muriers platanes,
- N° 08 : CAUE – Adhésion 2023,
- N° 09 : Achat de papier en nombre,
- N° 10 : ADELFA – Adhésion 2023,
- N°11 : Commune - Restes à réaliser sur dépenses d'investissement,
- N°12 : Commune - Restes à réaliser sur recettes d'investissement,
- N°13 : Assainissement - Restes à réaliser sur dépenses d'investissement,
- N°14 : Assainissement - Restes à réaliser sur dépenses d'investissement.